



Agence internationale de l'énergie atomique
CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/568
28 juillet 1998

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

**COMMUNICATION DU 25 JUIN 1998 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE
DE L'INDE AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE**

La communication ci-jointe de la mission permanente de l'Inde transmettant une déclaration du Gouvernement indien est publiée pour l'information des Etats Membres.

Par mesure d'économie, le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires.

AMBASSADE DE L'INDE A VIENNE

le 25 juin 1998

Monsieur le Directeur général,

La Déclaration ministérielle conjointe publiée par les Ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Egypte, de l'Irlande, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la Slovénie et de la Suède a été publiée par l'Agence en tant que circulaire d'information des Etats Membres à la demande de la mission permanente de la Nouvelle-Zélande (INFCIRC/565).

2. Je tiens à vous informer que notre Ministre d'Etat aux affaires extérieures a déjà écrit aux huit ministres des affaires étrangères et a souligné que la déclaration contenait un certain nombre de suggestions valables.

3. Dans l'intervalle, le Gouvernement indien a aussi publié un communiqué de presse, daté du 23 juin 1998, à propos de cette déclaration ministérielle conjointe. Une copie de ce communiqué est jointe à la présente.

4. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le communiqué de presse ci-joint en tant que circulaire d'information à tous les Etats Membres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma très haute considération.

(signé) Yogesh M. Tiwari
Ambassadeur de l'Inde

Monsieur Mohamed ElBaradei
Directeur général
Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne

Gouvernement indien
Ministère des affaires extérieures

...

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous avons eu connaissance d'une déclaration conjointe publiée le 9 juin 1998 par les Ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Egypte, de l'Irlande, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la Slovénie et de la Suède intitulée "Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'adopter un nouvel ordre du jour". La déclaration contient un certain nombre de suggestions valables qui méritent d'être prises en considération par la communauté internationale.

2. La Ministre d'Etat aux affaires extérieures a écrit séparément aux ministres des affaires étrangères de ces huit pays pour leur indiquer qu'elle était prête à coopérer avec eux dans le cadre d'efforts collectifs visant à établir un monde exempt d'armes nucléaires au cours du prochain millénaire. Cette prise de position est conforme à nos initiatives antérieures concernant le désarmement nucléaire, lesquelles se fondaient sur notre conviction que l'élimination des armes nucléaires dans le monde est la seule façon d'accroître la sécurité globale.

3. La déclaration vient à point pour rappeler que, malgré la centaine de résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies traduisant la volonté de la communauté internationale, aucune mesure décisive visant à créer un monde exempt d'armes nucléaires n'a encore été prise. Dans sa lettre, la Ministre d'Etat aux affaires extérieures a souligné que des mesures partielles de non-prolifération n'auront aucun effet. La route à suivre est évidente : nous avons réglé les problèmes liés à d'autres catégories d'armes de destruction massive, c'est-à-dire les armes chimiques et biologiques, en négociant des traités multilatéraux qui sont complets, universels et non discriminatoires. Nous devons adopter une approche similaire pour ce qui est des armes nucléaires.

4. La réponse de l'Inde à la déclaration conjointe insiste sur le fait que, en tant qu'Etat doté d'armes nucléaires, notre engagement en faveur d'un désarmement nucléaire total devant permettre d'instaurer un monde exempt d'armes nucléaires n'a pas faibli.